

<http://ecoleetsociete.se-unsa.org/Apprentissage-l-Institut-Montaigne-fait-tres-fort>



école & société

Apprentissage : l'Institut Montaigne fait très fort !

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : mercredi 18 octobre 2017

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

L'Institut Montaigne, think tank libéral très proche du ministre de l'Éducation nationale, vient de publier une étude sur l'apprentissage, signée de Bertrand Martinot. Ses préconisations sont particulièrement inquiétantes. Jugez-en !

Confier aux régions, en lien avec les professionnels, le pilotage territorial de la formation professionnelle initiale

L'auteur de la note prétexte de la concurrence entre formation initiale sous statut scolaire et formation en apprentissage pour demander un seul chef de file, la région. Celle-ci est présentée comme connaissant mieux les besoins des entreprises du territoire, elle doit donc fixer la carte des formations professionnelles. Enfin les personnels des CIO et des LP devront être décentralisés aux régions.

Introduire des systèmes de préparation à l'apprentissage, que ce soit pour les élèves en formation scolaire ou les jeunes déscolarisés

Alors que l'auteur reconnaît que l'apprentissage demande une certaine maturité, il défend le retour de la possibilité d'entrer en DIMA dès 14 ans. Il propose également que les jeunes puissent faire une année « de transition » en CFA sans contrat d'apprentissage.

Adapter le système de certifications aux mutations de l'économie

L'auteur propose de réduire la place des enseignements généraux dans la formation professionnelle initiale, d'impliquer davantage les branches professionnelles dans la définition des référentiels de formation et de raccourcir les délais de création de nouveaux diplômés à 18 mois.

En conclusion

L'étude souligne qu'un apprenti ne coûterait que 6300 euros alors qu'un lycéen professionnel coûterait 12400 euros par an. Et de préciser que 100 000 lycéens qui deviennent apprentis, c'est 600 millions d'économies.

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, l'Institut Montaigne fait fausse route sur de nombreux points :

- La formation professionnelle initiale ne doit pas uniquement raisonner en termes d'adéquation étroite avec les besoins d'un territoire mais permettre aux jeunes d'acquérir des compétences et un diplôme reconnu par les conventions collectives qui leur permettront d'être mobiles géographiquement et professionnellement. C'est ce que garantit l'Éducation nationale.
- Les jeunes scolarisés dans les lycées professionnels sont formés en alternance et ne sont pas déconnectés du monde de l'entreprise. Surtout les lycées professionnels les accueillent tous, sans discrimination, contrairement aux formations en apprentissage qui exigent d'avoir trouvé une entreprise pour signer un contrat de travail. Les lycées professionnels accueillent aussi les apprentis en rupture de contrat.
- Le développement de l'apprentissage s'effectue actuellement surtout au niveau post-bac. Les entreprises ne sont pas demandeuses d'apprentis jeunes et en échec scolaire. L'urgence est donc de donner les moyens au service public d'éducation de permettre à tous d'acquérir le socle commun et d'élaborer leur projet de formation, plutôt que de les orienter dans les CFA sans contrat de travail.
- L'implication des branches professionnelles dans l'élaboration des référentiels existe déjà : les commissions paritaires consultatives sont faites pour ça. Malheureusement, on constate que les représentants des branches professionnelles ne sont pas toujours assidus ni toujours formés pour assurer le travail dans ces commissions.

Enfin, la conclusion qui chiffre cyniquement les économies possibles à faire sur le dos des jeunes souvent les plus en difficulté, est très révélatrice de l'état d'esprit du moment. On dépense toujours trop pour les plus faibles mais on

Apprentissage : l'Institut Montaigne fait très fort !

ne remet jamais en cause le coût de la formation des élites... Futurs « premiers de cordée », sans doute...